

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 4 Pluviôse, an VII.



Cruauté exercée par les Turcs envers un prisonnier français. — Naufrage de deux frégates russes. — Prochain départ de l'archiduc palatin de Hongrie pour Pétersbourg. — Détails sur le roi de Prusse. — Note remise par le comte de Metternich à la députation de l'Empire. — Discours prononcé le 2 pluviôse par le président du directoire. — Fermeture du théâtre de Geneve. — Nouvelles diversés.

TURQUIE.

Constantinople, 20 frimaire.

Le séraskier se promet d'heureux succès de l'assassinat commis, sous le voile de l'amitié, sur Seïd-Ali-Pacha, un des alliés de Passwan-Oglou.

On vient d'apporter ici la tête d'un malheureux français, l'un des 150 prisonniers tombés en la puissance du pacha de Janina. Ses forces ne lui permettoient plus de suivre ses compagnons d'infortune ; & l'on a récompensé cet acte de férocité, comme un hommage rendu au zèle du détachement chargé de l'escorte des prisonniers.

L'envoyé de Russie vient d'apprendre que deux frégates russes ont péri dans la mer Noire, vers une des embouchures du Danube. Le contre-amiral Afzing a péri. Quarante-vingts hommes seulement ont échappé au naufrage.

AUTRICHE.

De Vienne, le 19 nivose.

L'archiduc Charles doit arriver ici sous peu de jours.

L'archiduc Palatin de Hongrie partira, le 28 de ce mois, pour Pétersbourg. Il sera accompagné de plusieurs grands de la cour. On dit que ce prince va épouser une princesse de Russie.

Le bruit court que la reine de Naples viendra passer ici quelques mois.

Sa majesté continue à aller tous les soirs passer une heure chez M. Thugut, où elle apprend ce qu'il y a de nouveau. Ordinairement les ministres vont chez leurs maîtres ; chez nous, actuellement, c'est le contraire.

Saurau, ministre des finances, est toujours le favori de S. M., quoiqu'il ait fait perdre le crédit à notre papier en faisant augmenter de 30 pour 100 les obligations sur la banque de Vienne. Il se pourroit aussi que bientôt les obligations dites Belhman eussent le même sort que les premières ; nouvelle preuve que les finances sont en mauvais état.

Le général Belgarde est arrivé ici : il retournera sous peu dans le pays des Grisons.

PRUSSE.

De Berlin, le 20 nivose.

Les états nobles de la marche de Brandebourg avoient prié le roi de défendre aux possesseurs de biens roturiers de porter l'uniforme accordé par sa majesté aux états nobles. Le roi a rejeté leur demande en disant « qu'il auroit cru que ces états cherchoient la noblesse dans toute autre chose que dans un habit ».

ALLEMAGNE.

De Cuxhaven, le 21 nivose.

Il est passé ici, ce matin, un messager d'état qui alloit à Vienne. Il paroît qu'on a de grandes inquiétudes à Londres sur le sort du roi de Naples. La douleur & l'étonnement ont pris la place de toutes les fêtes. Les fonds publics étoient considérablement tombés le 16. On parle d'une proclamation du roi dont on ne connoît pas encore l'objet. Le courrier a été obligé de faire un long détour, & de marcher une lieue sur le rivage pour arriver ici. Les glaces rendent l'abord très-difficile, & il n'y a que les négociations importantes qui se traitent, & qui puisse en faire braver les dangers & les incommodités.

Extrait d'une lettre de Bareuth, le 23 nivose.

Vous me demandez quelques détails sur le roi de Prusse. Je vais satisfaire votre curiosité. On l'a beaucoup loué, & il le mérite sous plusieurs rapports. Mais voici quelques faits qui le concernent.

Quoiqu'il prenne plaisir à vivre sur le trône comme le plus simple bourgeois ; il s'en faut beaucoup qu'il ait encore acquis cette popularité qui faisoit, de Frédéric le Grand, l'idole de son peuple. Lorsque ce monarque paroissoit à Berlin, la multitude avoit l'habitude d'accourir autour de lui, & de lui baiser les bottes. Ce prince étoit entouré & suivi par une foule d'enfans ; car c'étoit sur-tout le jeune âge qui lui témoignoit de l'enthousiasme. Il faisoit aller très-lentement son cheval ou sa voiture, & sembloit très-heureux de ces témoignages de l'amour de ses sujets. Frédéric-Guillaume II toléroit aussi ces manières, quand il se montrait à Berlin ; mais il ny fut pas toujours aussi bien accueilli. Frédéric-Guillaume III ne se prêta que la première fois à ces caresses, & avec l'apparence de la peine. Dès la seconde fois, il commanda une division de gendarmerie de la police pour dissiper les enfans rassemblés autour de lui. C'étoit un moyen sûr d'aliéner les cœurs de la multitude, en ayant l'air de repousser ses hommages.

Un autre trait peut caractériser ce prince. Le jardin de Charlottenbourg étoit la promenade ordinaire des habitans de Berlin. Le dimanche sur-tout, les classes inférieures y accouroient en nombre immense. Depuis long-tems, lorsque le roi ou la reine s'y promenoient, on avoit coutume de frapper des mains, en criant *vive le roi*. Frédéric II aimoit beaucoup ces explosions populaires, & savoit aussi les apprécier. Mais à peine son fils les eut-il entendues deux ou trois fois, qu'il s'en trouva importané ; & pour les éviter, il fit fermer le jardin, & plaça quelques grenadiers aux entrées.

On observe que, quand le roi va au spectacle, on reste calme, tandis que la reine y est toujours accueillie par de très-vif applaudissemens. Il a sur-tout l'esprit militaire, & est en partie dirigé par deux ou trois généraux, ses favoris, (Schoulenbourg, Ruchel & Kockeritz). Ils lui ont peut-être trop persuadé que la philosophie & les lumières sont les ennemis les plus redoutables de la monarchie, & que le jacobinisme n'est que la philosophie sous un nom déguisé. Il prend quelquefois pour de la fermeté une opiniâtreté qui n'y ressemble pas. Pendant la vie du roi, son pere, il passoit des matinées entières chez son frere Louis. On assure que celui-ci jouoit du clavecin, & que Frédéric-Guillaume faisoit danser un barbet qu'il avoit. C'est encore là, dit-on, une de ses distractions favorites dans les momens qu'il a à perdre avant le dîner.

Bulletin de Rastadt, du 28 nivose.

M. le comte de Metternich a remis aujourd'hui à la députation de l'Empire une note dans laquelle il lui fait part de la conférence qu'il a eue avec les ministres français, au sujet de la rive droite du Rhin occupée par les troupes françaises, & de la forteresse d'Ehrenbreitstein. Cette note porte en substance qu'il a fait observer aux ministres français que lors de la remise de leur *ultimatum* & de l'acceptation qui en a été faite par la députation, ils avoient promis d'engager leur gouvernement à soulager les peuples de la rive droite du fardeau des contributions, impositions & logement de troupes; que cependant, loin de voir aucun effet de leurs promesses, ces pays étoient plus foulés que jamais, et que le blocus d'Ehrenbreitstein continuoit plus sévèrement; il a ajouté qu'il étoit de l'intérêt politique du gouvernement français d'inspirer de la confiance dans ses engagemens, par son exactitude à remplir les traités & les promesses existantes; que les ministres français lui ont répondu qu'ils avoient fait part au directoire, en lui envoyant la note de l'Empire, & de leurs promesses & de leurs observations, & fait des instances pour qu'elles eussent le succès attendu; que par là ils avoient fait leur devoir & rempli leurs obligations, & qu'ils ne pouvoient rien faire de plus, &c., &c. Le ministre impérial termine par engager la députation de l'Empire à prendre dans sa sagesse les mesures qu'elle croira convenables pour parvenir au but de ses sollicitudes & de ses instances.

Il paroît, par les dispositions de M. le comte de Metternich, qu'il ne croit pas à la rupture prochaine des négociations de Rastadt. Il a indiqué hier une assemblée chez lui tous les jeudis pendant le carnaval, où il y aura bal & jeu. Cette assemblée commencera aujourd'hui. Outre les dames de la députation, il y a invité les plus jeunes & les plus jolies femmes de la bourgeoisie de Rastadt.

On se rappelle que le ministre Bonnier, après la mort tragique de son valet-de-chambre, a demandé & obtenu une sentinelle à sa porte. On a vraisemblablement été au-delà de ses intentions, en plaçant cette sentinelle à la porte du ministre le jour comme la nuit. Il a demandé, il y a quelques jours, qu'on se dispensât de la placer pendant le jour.

Il est arrivé, ces jours derniers, un courrier au quartier-général de l'archiduc Charles, avec l'ordre de se tenir prêt à marcher. Le lendemain un second courrier a apporté l'ordre contraire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.
DE PARIS, le 3 pluviôse.

Le géneral Beurnonville est, depuis quelques jours,

de retour à Paris, de sa tournée en qualité d'inspecteur de l'armée d'Angleterre.

— Le chef de division Bonpart, qui commandoit le *Hoche* dans la dernière expédition d'Irlande est, depuis hier, arrivé à Paris.

— Tous les employés du ministère des relations extérieures se sont réunis hier vers midi, d'après un ordre de Taleyrand-Périgord, dans le salon des ambassadeurs. Il y a reçu leur serment de haine à la royauté & à l'anarchie, écrit & signé de chacun d'eux. Un nouvel arbre de la Liberté a été planté dans la grande cour. Cette cérémonie a été suivie d'un repas donné par le ministre.

— Le directoire a pris un arrêté qui ordonne la clôture du théâtre de Genève, parce que les ennemis de la république y ont troublé l'ordre, en saisissant des applications inciviques dans une pièce intitulée : *Jean-Baptiste*.

— Le ministre de la police générale vient de donner ordre au bureau central de faire fermer un bal, rue de la Michaudière, n°. 11, parce qu'on y convoquoit sous la qualification de *monsieur*, & à un jour de la semaine, au mépris des loix qui proscrivent ces dénominations.

— La diligence a été arrêtée & volée dans Lyon même, par une poignée de brigands.

— Un courrier parti de Nice, le 9 nivose, a été arrêté & pillé entre Saint-Maximin & Aix.

— Les commandans d'Ehrenbreitstein ont eu, le 13 de ce mois, une seconde conférence à Coblenz avec le général Dallemagne. L'objet en est toujours un mystère.

— Le duc regnant de Mecklenbourg-Strelitz, pere de la reine de Prusse, est dangereusement malade.

— On porte à 15 mille le nombre des troupes françaises qui se trouvent dans les environs de Bergame. Il s'en rassemble beaucoup d'autres du côté des provinces ci devant vénitiennes.

— On apprend de Berlin que M. le directeur Achard a découvert qu'une espece de grandes raves, dont on nourrit le bétail en plusieurs endroits, contient une très-grande quantité de particules *sucreuses*. Il en a composé un sucre délicieux dont il a envoyé au roi un pain extrêmement fin. Le sucre, fabriqué de cette maniere pourra, dit-on, être vendu à très-bon marché.

— Le roi de Prusse vient de créer major du génie l'ingénieur français Bousmard, auteur d'un ouvrage sur les fortifications & la defense des places.

— La langue bavaroise de l'ordre de Malte a été requise par les chevaliers assemblés à Pétersbourg, de se réunir au grand-prieuré de Russie. Il sera en conséquence assemblé en Baviere un chapitre auquel se réuniront beaucoup de chevaliers allemands.

— Il paroît certain que Passwan-Oglou est possesseur de la Valachie, & qu'il se prépare à attaquer Belgrade.

— Des lettres de Philadelphie, en date du 30 brumaire, annoncent l'entière extinction de la fièvre jaune. Les habitans obligés, depuis 15 mois, d'abandonner leurs foyers, y rentrent avec une joie qu'il est impossible d'exprimer.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Extrait du discours prononcé le 2 pluviôse par le citoyen Révellière-Lépaux, président du directoire.

» Citoyens, nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire de cette journée mémorable où la juste punition du dernier roi des Français anéantit pour jamais le stupide respect

que d'âge en âge on nous inspira pour la race de nos tyrans.

» Une longue illusion nous faisoit envisager l'oppressive royauté comme une institution divine, & celui qui en étoit revêtu comme un être inviolable dont toutes les folies & tous les forfaits devoient être supportés sans murmures. Ce prestige fut dissipé ; la raison recouvra son empire.

» La France, devenue libre, ne reconnoît plus que la république qui soit digne de son hommage ! Son attachement pour cette sublime institution égale sa haine profonde pour le royalisme.

» Qui pourra encore être assez vil pour regretter un régime justement prosrit, & pour ne pas préférer, même à la vie, le titre glorieux de républicain ?

» Cependant, pour garder un bien si précieux, ce n'est plus assez de l'enthousiasme qui crée, il faut unir à lui la sagesse qui conserve, & ne pas oublier qu'il seroit cent fois plus honteux & plus cruel de perdre, par ses fautes, une liberté que l'on a conquise à force de sacrifices & de courage, que d'être resté plongé dans la plus accablante servitude ; mais, citoyens, le moyen assuré d'éviter un semblable malheur, est dans vos mains. Tenez-vous sévèrement en garde contre tous les excès.

» En Angleterre, après la rentrée de Charles II, fit-on monter les niveleurs à l'échafaud ? Non ; car leurs crimes & leurs folies avoient enfanté l'odieuse puissance de Cromwell, & trop bien servi la cause des rois ! Ce fut Sidney qu'on envoya à la mort ; le vertueux Sidney & ceux qui, comme lui, amis sincères & éclairés de la liberté, s'étoient opposés aux extravagances des ultra-révolutionnaires, & à l'usurpation de Cromwell, & qui auroient constitué & affermi la république anglaise, si leurs conseils eussent été suivis, & si leur système eût prévalu.

En 93, les forcenés qui déchiroient la France, influencés par les amis de Louis XVIII, & dirigés par la main de l'étranger, ne s'acharèrent-ils pas particulièrement sur tout ce qu'il y avoit de patriotes sincères, instruits & énergiques ?

» Actuellement encore, que le féroce royalisme a organisé dans plusieurs de nos malheureuses contrées la plus lâche, la plus infâme, la plus exécrable de toutes les guerres, celle de l'assassinat & du brigandage, j'en appelle à tous ceux qui connoissent les faits sur qui portent les coups des ennemis de la république ? Est-ce sur les hommes qui, sous le régime révolutionnaire, se livrèrent à tant de fureurs, gaspillèrent tant de fortunes, & versèrent tant de sang ? Non ! car en établissant l'odieuse puissance de Robespierre, en le vénérant comme une divinité, ils ont, comme les niveleurs, trop bien servi la cause des rois ; ce sont les républicains sages & énergiques que l'on égorge, ceux qui font chérir la constitution de l'an 3, & y attachent leurs concitoyens, par l'ascendant qu'une conduite sans reproche leur acquit justement.

» Le premier de vos soins doit être de bien placer votre confiance, & de ne pas vous laisser abuser par des dehors trompeurs. Pour éviter de relever le royalisme, n'écartez pas seulement les hommes qui en affichent ouvertement les maximes, déliez-vous aussi de ceux qui tendent à la ramener par des voies moins brusques, mais plus obscures & peut-être plus assurées. Dans leurs captieux discours, ils tonnent avec chaleur contre les crimes de l'anarchie ; mais ils se taisent sur ceux du royalisme, ou du moins ils les pallient. Ils sont transportés d'une sainte indignation contre

les progrès de l'immoralité & la dissolution des mœurs ; mais ils se taisent sur ceux de la superstition la plus grossière, qu'on fait tant d'efforts pour ressusciter, & sur la honteuse hypocrisie des anti-républicains. Ils s'appitoient sur le sort des émigrés & des prêtres perturbateurs ; mais ils restent indifférens sur la triste situation des malheureux parens qui ont perdu leurs soutiens dans la guerre allumée par ces transfuges, & ils entendent froidement le récit de la mort des citoyens qui tombent à chaque instant sous le poignard royal & religieux.

» Cependant, il faut l'avouer, quelque grands que fussent vos dangers, si votre confiance étoit déposée entre les mains des auteurs du royalisme, vous en courriez peut-être encore de plus terribles, & qui vous conduiroient aussi infailliblement au despotisme, si, pendant cette juste mesure dans laquelle la nature a placé tout ce qui est bien, vous alliez livrer vos intérêts les plus chers à cette horde de brigands, qui se montrent aujourd'hui aussi incapables de reconnaissance & de repentir, qu'ils parurent en 93 dépourvus de raison & d'humanité.

» Dévorés par l'ambition, ils veulent régner à tout prix, & se ressaisir de l'affreuse puissance qu'ils exercèrent trop long-tems : bourelés par les remords, ils cherchent à étouffer le cri de leur conscience sous le poids de nouveaux forfaits. Agités par la crainte, ils ne peuvent croire à la générosité des républicains purs & courageux, qui, cependant, les sauverent à plus d'une époque ; ils ne croient obtenir de sûreté que dans leur absolu pouvoir & dans la ruine de tous ceux qui furent les victimes ou les témoins de leurs fureurs. Tourmentés de la soif des vengeances, ils ne voient qu'en rugissant un ordre de choses qui enchaîne leur funeste activité, & qui ne permet plus aux passions les plus basses & les plus fougueuses de disposer arbitrairement du sort des meilleurs citoyens.

» Mais encore ici, pour déjouer les horribles complots de l'anarchie, il ne suffit pas de se garantir de ceux qui en professent publiquement les principes ; beaucoup d'autres, plus adroits, se tiennent sur la réserve, pour n'éclater qu'au moment où ils croiront leur parti maître de tout.

» Tels sont, citoyens, les principaux traits qui caractérisent les partisans du royalisme & ceux de l'anarchie. Ah ! si la liberté vous est chère, si la gloire & la prospérité de la république, si votre propre gloire & votre propre repos ne sont pas sans prix à vos yeux (ne les persécutez pas) ; mais, encore une fois, sachez les réduire au silence, & gardez-vous sur-tout d'écouter leurs conseils, ou de les rendre les arbitres de vos intérêts.

» Voulez-vous être heureux & libres, ne donnez les témoignages de votre confiance qu'aux patriotes dignes d'un aussi respectable titre. Ceux-là seuls doivent l'obtenir, qui ne sont dirigés que par l'amour du bien, qui ne recherchent ni les richesses ni la puissance ; qui font tout ce qu'il faut pour mériter la faveur populaire, sans jamais ambitionner de l'obtenir, ou sans craindre de la perdre, qui, lorsque le devoir le commande, bravent avec une égale assurance les menaces d'un tyran furieux & celles d'une multitude égarée ; qui, par la fermeté de leur caractère, & leur inflexible probité ; s'attirent la haine des factions, mais leur commandent le respect ; ceux enfin qui ne savent pas flatter les peuples plus que les rois, parce qu'au-dessus de toutes les craintes & de toutes les espérances, ils n'ensensent que la raison, n'adorent que la vertu, ne servent que la liberté, & ne consacrent leurs vœux & leurs travaux qu'au maintien & à la prospérité de la république ».

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen LÉCLERC (de Seine & Oise).

Séance du 3 pluviôse.

Sonthonax & plusieurs autres membres, absens hier du conseil, prêtent le serment de haine à la royauté & à l'anarchie.

Le président observe à cette occasion que ce serment doit être signé individuellement par les membres du conseil, & qu'à cet effet il existe un registre dans la salle des délibérations, où les représentans sont invités à déposer leur signature.

Au nom d'une commission spéciale, Briot fait annuler un arrêté pris par l'ex-représentant Forestier, arrêté qui déclaroit non-avenue l'adjudication faite d'un bien national à un défenseur de la patrie; les parties sont, en conséquence, renvoyées par-devant les autorités constituées.

Rollin fait un rapport sur les secours à accorder aux réfugiés & déportés des colonies françaises.

Il présente un projet dont les dispositions portent qu'il sera fait, dans toute l'étendue de la république, un recensement général de tous les réfugiés & déportés de la Corse, des colonies françaises & des pays en guerre avec la république, qui seroient venus chercher un asyle sur le sol de la liberté.

Chaque municipalité dresseroit, dans son arrondissement, un état détaillé de leurs noms, âges, professions, propriétés & domiciles qu'ils avoient dans les colonies, & le feroit de suite passer au ministre de l'intérieur.

Le ministre les diviseroit en plusieurs classes & demeureroit chargé de leur faire distribuer des secours proportionnellement à leurs besoins & sur les fonds mis à cet effet à sa disposition. — Impression & ajournement.

Duhot, par motion d'ordre, demande que le conseil s'occupe oetidi prochain de la discussion du projet de Gerlo sur la suppression des anciennes qualifications. — Adopté.

Dans une autre motion d'ordre, Thiessé rappelle que la constitution veut que le directoire transmette chaque année au corps législatif l'état des recettes & des dépenses. Cet état, dit l'orateur, doit être remis au plus tard dans la première décade de messidor; mais l'intervalle qui existe entre le 1^{er} messidor & le 1^{er} vendémiaire n'est pas assez étendu pour laisser au corps législatif la faculté de voir quels sont les abus à supprimer dans les dépenses, & les améliorations à opérer dans les recettes. Sur la motion de Lecointe-Puyravaut, il fut nommé une commission chargée d'examiner les abus qui existoient & les améliorations dont les recettes étoient susceptibles. Si on ne fixe pas un délai dans lequel cette commission soit tenue de faire son rapport & de le faire imprimer, nous tomberons dans les mêmes inconvéniens que l'année dernière, & nous aurons à nous occuper en même-tems & du message du directoire, & du rapport de cette commission. Je demande donc qu'elle soit tenue de faire son rapport sur les besoins de l'an 8, dans le mois de floréal au plus tard. — Adopté.

Thiessé demande en outre qu'une commission soit chargée d'examiner s'il ne conviendrait pas de rétablir les masses dans les armées. — Cette proposition est adoptée.

Le même membre donne lecture d'une lettre d'un nommé Leger, fournisseur de la république, qui se plaint d'avoir été esroqué par un nommé Lachabaussière, d'une somme

De l'imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.

de 200 mille francs, destinée à payer les fournitures qu'il avoit faites au gouvernement.

Vous ne pouvez, dit Thiessé, fermer les yeux plus longtemps sur les dilapidations qui se commettent tous les jours; il ne vous appartient pas de prononcer sur ces sortes d'objets, mais vous manifesterez votre intention que les dilapidations soient punies.

Je demande le renvoi de cette lettre au directoire, qui prononcera sur les faits. — Adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet concernant le partage des communaux.

Heurtault-Lamerville, Boulay-Paty & quelques autres membres émettent diverses opinions.

Le conseil ordonne qu'elles seront imprimées.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen GARAT.

Séance du 3 pluviôse.

Le conseil approuve dix résolutions, qui statuent sur les opérations de plusieurs assemblées primaires & communales de la Côte-d'Or.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la résolution du 7 frimaire, qui annulle la nomination des juges des Bouches-du-Rhône.

Berembrock vote pour la résolution: les juges des tribunaux des Bouches-du-Rhône n'étoient pas éligibles, puis- qu'ils étoient portés sur la liste des émigrés.

Laussat est d'un avis contraire; il pense que la résolution viole la constitution, en ce qu'elle tendroit à immiscer le corps législatif dans les fonctions du pouvoir judiciaire.

Le conseil ajourne la suite de la discussion.

Bourse du 3 pluviôse.

| | | | |
|---------------------|--|---------------------------------|-------------|
| Amsterdam..... | .61, 61 $\frac{3}{4}$. | Rente provis..... | 9 f. 50 c. |
| Idem cour..... | .59 $\frac{1}{8}$, 59 $\frac{1}{8}$. | Tiers cons..... | 11 f. |
| Hambourg..... | 191 $\frac{1}{2}$, 189 $\frac{1}{2}$. | Bon $\frac{2}{3}$ | 1 f. 70 c. |
| Madrid..... | 11 f. | Bon $\frac{3}{4}$ | |
| Mad. effect..... | 14 f. | Bon $\frac{1}{4}$ | |
| Cadix..... | 11 f. | Bon des 6 dern. mois de l'an 6, | 84 f. 75 c. |
| Cadix effectif..... | 14 f. | Or fin..... | 107 f. |
| Gènes..... | 95 $\frac{1}{4}$, 94 $\frac{1}{4}$. | Ling. d'arg..... | 50 f. 75 c. |
| Livourne..... | 105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{4}$. | Portugaise..... | 97 f. 75 s. |
| Bâle..... | $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ ben., 1 $\frac{1}{2}$ per. | Piastre..... | 5 f. 26 c. |
| Geneve..... | | Quadruple..... | 82 f. 50 c. |
| Lyon..... | $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ bénéfice. | Ducat d'Hol..... | 11 f. 80 c. |
| Marseille..... | 1 $\frac{1}{2}$ per. | Guinée..... | 26 f. 50 c. |
| Bordeaux..... | $\frac{1}{2}$ per. 15 j. | Souverain..... | 35 f. 25 c. |
| Montpellier..... | $\frac{3}{4}$ per. 15 j. | | |

Esprit $\frac{5}{8}$, 360 à 370 f. — Eau-de-vie 22 deg., 250 à 280 f.

— Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martia., 2 fr. 80 à 90 c.

— Café St-Domingue, 2 f. 65 à 75 c. — Sucre d'Anvers,

2 fr. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 20 à 30 c. — Savon

de Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 2 fr. 50 à 90 c. —

Coton des Indes, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel....

Œuvres complètes du cardinal de Bernis, de l'académie française, 3 vol. in-4°. d'environ 300 pages chacun, papier d'Angouleme, dont l'édition n'a été tirée qu'à 250 exemplaires br. Prix, 30 fr. & 36 francs fr. de port.

Plusieurs exemplaires ont été tirés sur papier vélin azuré. Prix,

36 fr. & 42 fr. franc de port.

On a tiré quelques exemplaires sur papier ordinaire. Prix, 15 fr.

& 21 fr. franc de port. A Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins, n°. 334, maison Cluny.

A. FRANÇOIS.